

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CEE) n° 3599/82 du Conseil, du 21 décembre 1982, relatif au régime de l'admission temporaire

(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 376 du 31 décembre 1982.)

Page 3, à l'article 9 paragraphe 2 point c):

au lieu de: «... religieux ou culturel...»,

lire: «... religieux ou culturel...».

Rectificatif au règlement (CEE) n° 183/93 de la Commission, du 29 janvier 1993, modifiant le règlement (CEE) n° 2568/91 relatif aux caractéristiques des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ainsi qu'aux méthodes d'analyse y afférentes

(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 22 du 30 janvier 1993.)

Page 60, dans l'annexe, point 3, dans le tableau, en regard de la catégorie 4 « Huile d'olive vierge lampante », colonne « cires »:

au lieu de: « M 250 »,

lire: « M 350 ».

Page 61, dans l'annexe, point 8:

au lieu de: « point 5.4.5.2 »,

lire: « points 5.2.5.2. et 6. ».

Page 61, dans l'annexe, point 9, la figure 1 est remplacée par la figure suivante: